

POURQUOI ET COMMENT VÉGÉTALISER LA RIVE

La rive est un milieu vital très riche et diversifié. Elle est composée d'herbes, d'arbustes et d'arbres variés. Les lacs et les cours d'eau NE PEUVENT ÊTRE EN SANTÉ SANS LEURS RIVES.

LE RÔLE DE LA VÉGÉTATION RIVERAINE EN BREF

La rive et le plan d'eau sont intimement liés.

- Habitat et nourriture pour la faune, elle attire les oiseaux, les papillons et même les poissons.
- Réduit le réchauffement de l'eau (les algues aiment l'eau chaude).
- Retient les sédiments et filtre les nutriments comme le phosphate et le nitrate.
- Diminue l'érosion par les vagues et la pluie.

SUR QUELLE PROFONDEUR DEVEZ-VOUS AVOIR UNE RIVE NATURELLE?



Source: RAPPEL

Lac, cours d'eau et milieu humide : 15 mètres

Certaines exceptions s'appliquent pour : les cours d'eau intermittents ainsi que les cours d'eau et lacs localisés à l'intérieur du périmètre urbain.

ACCÈS À L'EAU

Le seul endroit où la tonte est autorisée est dans votre accès à l'eau. Il peut être d'une largeur maximale combinée de 5 mètres pour un terrain plat ou de 1,5 mètre pour un terrain dont la pente est de 30% et plus.

Afin d'éviter l'enrichissement du plan d'eau, l'accès doit être aménagé de façon sinueuse ou en diagonale pour que l'eau de ruissellement ait à passer par la végétation (et être filtrée) avant d'arriver au plan d'eau.

COMMENT RENATURALISER : VOUS AVEZ DEUX OPTIONS

Option # 1 : Ne rien faire



Sortez votre hamac puis; laissez pousser, laissez pousser, laissez pousser. Éventuellement, diverses espèces d'herbes, d'arbustes et d'arbres s'implanteront. Et c'est gratuit!

IMPORTANT : 2009 était la dernière année où il était possible de seulement laisser pousser la végétation existante. Dès 2010, la plantation est devenue obligatoire sur toute la profondeur de la rive si vous n'avez pas laissé la végétation naturelle reprendre sa place. L'obtention d'un permis pour revégétaliser sa rive est nécessaire (gratuit).

Option # 2 : Planter pour choisir



- a) Arrêtez de tondre.
- b) Regardez quel type de végétation pousse naturellement sur les rives voisines. Cela peut vous donner une idée des plants qui supportent bien votre environnement. Vous retrouverez une liste de végétaux sur notre site internet. Vous devez choisir des végétaux INDIGÈNES et RIVERAINS adaptés à votre terrain (pente, sol, ensoleillement).
- c) Plantez entre la végétation existante (incluant la pelouse) N'ENLEVEZ PAS LA PELOUSE, N'AJOUTEZ RIEN : NI COMPOST, NI FERTILISANT, NI PAILLIS.

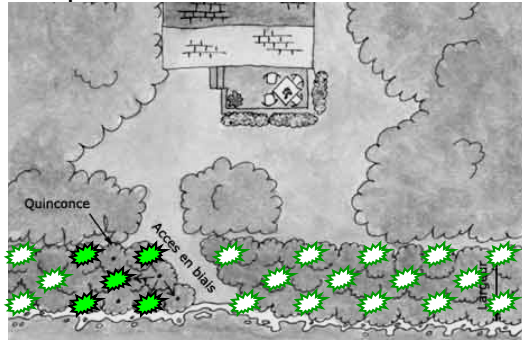
Plantez en formant des bosquets, pensez au compagnonnage des plantes et utilisez différents végétaux; la variété c'est plus efficace et tellement joli!



Les murets : si vous désirez le conserver, un muret DOIT faire l'objet d'une végétalisation. Utilisez des plantes rampantes qui couvriront le muret et empêcheront ce dernier d'absorber la chaleur le jour pour la redistribuer la nuit, ce qui encourage la prolifération d'algues. Si votre terrain le permet, vous pouvez aussi planter à la base du muret, des végétaux qui supportent les inondations.

- d) Sortez votre hamac et laissez pousser la végétation!

En quinconce



Source : RAPPEL



Source : RAPPEL

- Planter en quinconce.
Distance entre les arbustes : 1 mètre maximum.
Distance entre les arbres : 5 mètres environ.
- Creuser un trou plus grand que la motte (2 fois plus large, un peu plus profond).
- Labourer la terre dans le trou si nécessaire.
- Y déposer le plant.
- Remettre la terre enlevée dans le trou en formant un petit ourlet pour retenir l'eau. **NE PAS AJOUTER DE FERTILISANT.**
- Arroser.

ENTRETIEN DE VOTRE PLANTATION

AUCUN entretien ou contrôle de la végétation n'est autorisé sauf :

- 1) Arroser pendant quelques semaines après la plantation... tout dépendant de mère nature.
- 2) Si nécessaire, la première année vous pouvez dégager à la main l'herbe autour des plants.
- 3) C'est tout. Surtout; n'ajoutez pas de compost ou de fertilisant car vous iriez enrichir l'eau.

EN PLUS DE RENATURALISER LA RIVE... QUE PEUT-ON AUSSI FAIRE POUR PROTÉGER LE PLAN D'EAU?

- 1) S'assurer du bon fonctionnement de votre installation sanitaire.
- 2) Ne pas utiliser d'engrais sur votre terrain. Si vous devez absolument fertiliser, épandez un compost. Dans la rive, AUCUN engrais ou compost ne peut être utilisé.



Exemple d'une vue sur le lac où seul l'accès est dégagé

1. C'est un habitat pour la faune

Les animaux y trouvent un excellent couvert de nidification, d'abri et de nourriture. La rive peut aussi servir de corridor de déplacement et de lien entre les habitats forestiers.

La végétation riveraine sert aussi d'habitat de reproduction pour certaines espèces de poissons, nourrit et abrite contre les prédateurs. Les plantes aquatiques, les racines, les souches, les troncs tombés à l'eau et l'ombrage créé par la végétation servent aussi de zones de repos.

2. Elle empêche le réchauffement excessif de l'eau

En créant de l'ombre, la végétation prévient le réchauffement excessif de l'eau. Une eau plus chaude contient moins d'oxygène et donc élimine certaines espèces de poissons en plus de favoriser la prolifération des algues et des plantes aquatiques.



3. C'est une barrière contre les apports de sédiments

La pluie entraîne avec elle le sol ainsi que des fertilisants naturels. En se déposant sur le littoral cela peut : colmater les frayères, empêcher l'eau de s'écouler normalement, augmenter l'érosion, les inondations et faciliter l'établissement des plantes aquatiques.

4. Elle est une bonne protection contre l'érosion

Pour être efficace, la rive doit être composée des trois strates de végétation. Les herbacées protègent surtout la surface du sol. Les arbustes et les arbres assurent une protection plus en profondeur avec leurs racines. Le sol reste où il doit être c'est-à-dire, sur votre terrain.

5. Elle régularise le cycle hydrologique

À la fonte des neiges et pendant les précipitations, l'eau arrive plus rapidement et en plus grande quantité. La végétation riveraine permet la régularisation de cet apport d'eau en ralentissant son débit et en utilisant une partie de cette eau pour ses propres besoins. Les crues en aval sont donc moins extrêmes, réduisant par le fait même les dangers d'inondation et d'érosion.

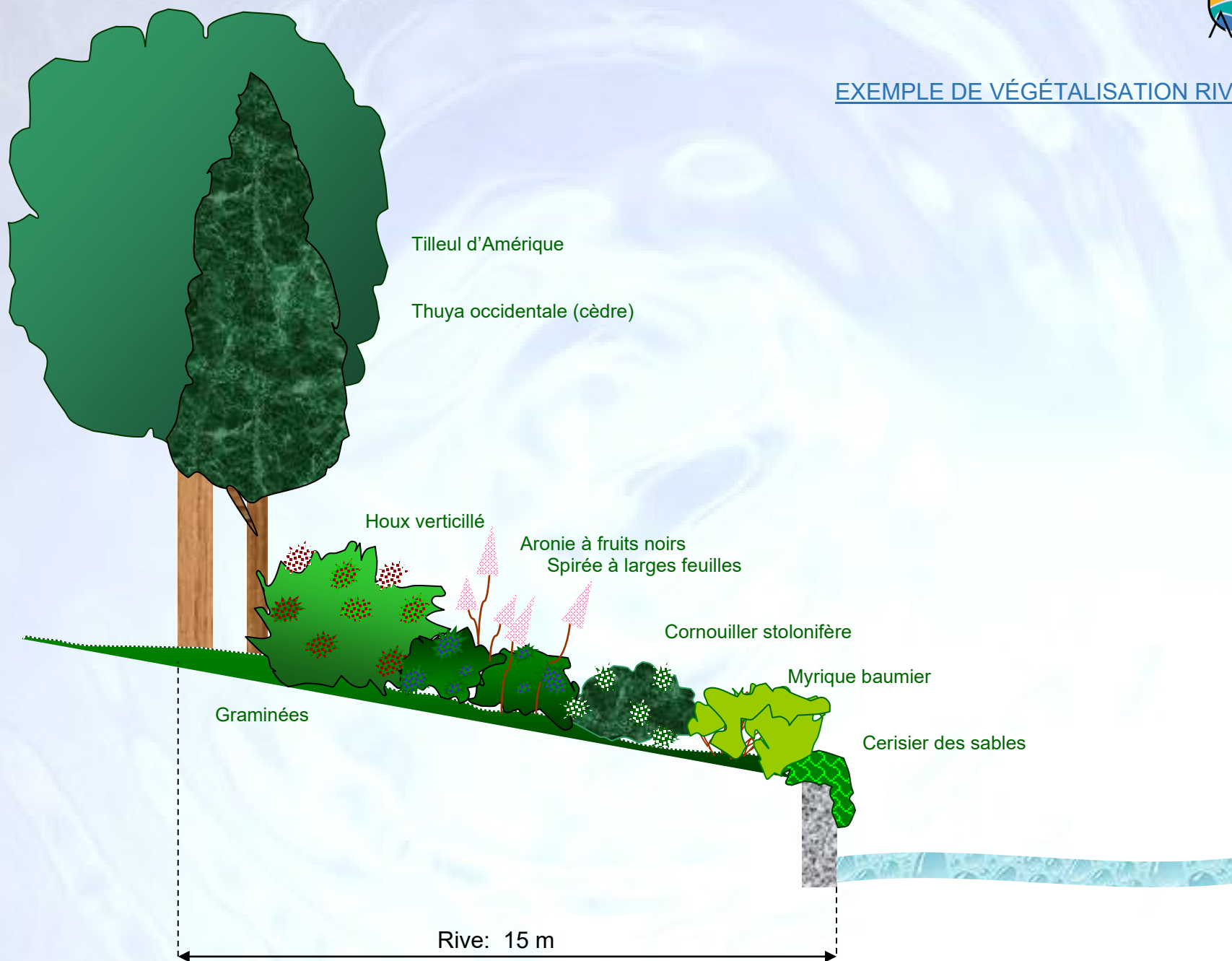
6. C'est un filtre contre la pollution

En absorbant les phosphates pour leur croissance, les plantes riveraines préviennent la surfertilisation des eaux. Elle limite donc la croissance d'algues et de plantes aquatiques indésirables. Un fossé ou un drain s'écoulant directement dans l'eau, ou encore un accès au lac mal conçu, sont donc contre-productifs et doivent absolument être évités.

7. Elle sert de brise-vent naturel et a une fonction paysagère

Les grands arbustes et les arbres ralentissent le vent et son pouvoir d'érosion. Le brise-vent peut également contribuer à la création d'un microclimat avantageux pour la croissance des plantes. De plus, une végétation diversifiée en bande riveraine apporte des formes et des couleurs variées rendant le paysage bien moins monotone!

EXEMPLE DE VÉGÉTALISATION RIVERAINE



LES PÉPINIÈRES

Jardinor enr.

4150, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
(450) 229-3265
www.jardinor.com

Pépinière Rustique

Saint-Adolphe-d'Howard
(819) 327-2225
info@pepiniererustique.com
www.pepiniererustique.com

Lorrain centre de jardin - paysagiste

Sainte-Anne-des Lacs
(450) 227-6446
www.jardinlorrain.com

Horticulture Indigo

Ulverton
(Livraison postale)
(819) 650-6658
www.horticultute-indigo.com